

<http://www.snetap-fsu.fr/Collectif-vie-internationale.html>



Collectif "vie internationale" : Rencontre avec le BRECI

- Les Dossiers - Vie internationale -

Date de mise en ligne : lundi 6 février 2017

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le collectif « vie internationale » du SNETAP-FSU a rencontré le 31 Janvier 2017 Benoit Bonaimé, le nouveau Chef de bureau des relations européennes et de la coopération internationale à la [DGER](#) et Monsieur Cyril KAO Sous-Directeur de la recherche, de l'innovation et des coopérations internationales à la DGER.

A la demande du SNETAP [FSU](#), plusieurs points ont été abordés :

1-présentation du nouveau chef de bureau

2-dossier personnel d' un agent

3-bourse [DGER](#)

4 -mobilité

5-Réseaux géographiques

1-Le SNETAP-FSU a présenté au nouveau Chef de bureau l'organisation et les mandats du collectif « vie internationale ».

Monsieur Bonaimé est un ancien élève de l'Enseignement Agricole et précédemment au Ministère des affaires étrangères.

Durant son parcours, il a effectué des missions de coopération internationale en Afrique Australe et au Laos.

Son arrivée correspond à une nouvelle organisation du [BRECI](#). A noter la création d'un poste à temps complet pour toutes les questions et dossiers relatifs aux mobilités et sujets européens.

Cette création de poste montre un attachement à la mission.

Son rôle sera en particulier d'apporter un appui et d'accompagner les établissements pour porter des dossiers Erasmus (partage des savoirs faire, ateliers d'écriture, veille, expertise collective, ...).

Le SNETAP accueille favorablement cette création de poste.

2- Gestion du dossier d'un agent :

la situation est aujourd'hui apaisée mais le SNETAP déplore la lenteur avec laquelle le dossier a été traité.

3- Bourses DGER

En 2015/16, on note une baisse de 30% des crédits pour les bourses DGER des étudiants.

Fin 2016 toutefois suite à des arbitrages, une réaffectation de 30000 euros supplémentaire a été abondée en sollicitant chaque région qui ont pu faire part de leurs besoins.

En 2017, on note une stabilité des crédits par rapport à l'année précédente. Le niveau antérieur à 2015 ne sera donc pas retrouvé.

Le SNETAP déplore cette baisse de crédit en contradiction totale avec les paroles du Ministre de l'Agriculture et ses ambitions affichées dans le projet stratégique de l'Enseignement Agricole.

Le Chef de bureau précise qu'il est important de lever des fonds autres que ceux de la DGER (Erasmus) en se faisant appuyer par l'agent nouvellement nommé au bureau.

- Sur la question de la répartition des bourses, une gestion totale est laissée au niveau régional : la bourse DGER allouée étant au plus prêt des besoins en région.

Le souci du BRECI est que les fonds débloqués coïncident avec le départ de l'apprenant pour éviter des avances de frais des familles.

- Concernant les chargés de coopération internationale en région et dans les établissements, le BRECI rappelle que leur rôle est un rôle d'animation et non pas de gestion qui lui revient au [SRFD](#).

Sur la question de réorganisation territoriale, le BreCI indique qu'il n'a ni prérogatives ni informations précises.

4- Mobilité

Concernant Hermès (logiciel de gestion de mobilité), il nous informe de sa rénovation et de sa réouverture depuis mi janvier suivi d'une note de service.

C'est une version très simplifiée avec deux objectifs : le thermomètre mobilité et la vision pays : localisation des jeunes.

Il encourage tous les établissements à jouer le jeu compte tenu du contexte international.

Ces remontées permettent d'avoir des données affinées de tous les départ de jeunes, adultes et personnels en missions.

La note de service parue il y a plus de deux ans sur la sécurité juridique des chefs d'établissements dans le cas de départ à l'étranger est toujours d'actualité avec les trois niveaux de processus : le chef d'établissement, le DRAF et le niveau national. Par ailleurs la liste des pays signalés est toujours d'actualité.

En 2016, environ 600 demandes ont été traitées pour les pays de la liste ; parmi lesquels une trentaine ont obtenu un avis défavorable du BRECI.

Sur ces points le SNETAP fait état de plusieurs problèmes :

- différences d'appréciations du risque pour le même pays suivant les [régions](#) et les chefs d'établissement.
- Plus de départs organisés par le privé que par le public (MFR) .

Le SNETAP FSU demande au BRECI de refaire une information au SRFD et aux chefs d'établissement pour une harmonisation des pratiques.

Dans la procédure, le BRECI rappelle, concernant ces pays listés que c'est le premier niveau à consulter pour avis, autrement dit le directeur de l'[EPL](#) et le SRFD n'ont pas à donner un avis avant que le chef du BRECI ne se soit prononcé.

5- Les réseaux géographiques.

Compte tenu du contexte international, une réflexion est menée sur l'évolution des réseaux géographiques et sur les modalités de coopération.

Un rapport commandé à l'inspection sera remis très bientôt sur l'analyse d'animation et de pilotage des réseaux.

Par ailleurs pendant ces six premiers mois, une réflexion sera engagée pour préfigurer de la mutation et de la réorganisation de certains réseaux.

Certains pourraient être regroupés en réseau région par exemple l'Afrique de l'Ouest.

Le SNETAP demande quelle sera la dotation par réseau en 2017, le BRECI précise qu'il n'y aura pour le moment pas d'impact.

Enfin, sur le rôle des réseaux et leurs missions d'appui et d'accompagnement des mobilités, le SNETAP demande que soient faites une meilleure organisation et valorisation des réseaux au sein des établissements.

Il demande aussi que parmi les prérogatives des réseaux, une place importante soit accordée à l'appui aux recherches de stages pour les apprenants afin d'éviter la multiplication d'officines privées de placement de stage qui coutent chers aux familles, sans garantie, ni évaluation.

Le Chef de bureau se dit attentif à cette question et note l'intérêt d'améliorer la communication et la valorisation des réseaux géographiques de L'Enseignement Agricole.

Les deux chefs sont à l'écoute de nos revendications et réflexions futures.

Pour le collectif
Bachir Chaib-eddour
Animateur « vie internationale »